



Agressés parce que juifs : trois mises en examen

Lundi midi à Créteil, des hommes armés ont cambriolé un jeune couple, pensant qu'il avait de l'argent. La femme a été victime d'un viol. Trois personnes ont été mises en examen.

Les trois agresseurs « *partaient de l'idée qu'être juif signifiait que l'on avait de l'argent* » : un couple a été séquestré lundi à Créteil, leur appartement cambriolé et la jeune femme violée dans un contexte de recrudescence des actes antisémites en France. En début de soirée, mercredi, le parquet a décidé de mettre en examen pour violences en « raison de l'appartenance religieuse », les trois agresseurs.

Deux des malfaiteurs et un complice présumé ont été arrêtés. Les cambrioleurs sont également soupçonnés d'avoir « *roué de coups* » le 10 novembre un septuagénaire de la même ville du Val-de-Marne en raison de sa religion, a annoncé mercredi le parquet de Créteil. « *L'homme appartenait à la communauté israélite* », a confié à l'AFP une source proche du dossier, confirmant le caractère antisémite de ces violences. Selon le parquet, le domicile violemment cambriolé lundi avait été « *repéré* » le jour de cette première agression. Les trois hommes arrêtés ont été déférés mercredi devant la justice et une information judiciaire a été ouverte pour ces deux agressions notamment pour violences « *à raison de l'appartenance religieuse de la victime* », a précisé le procureur de la République de Créteil.

Les faits remontent à lundi à midi. Trois hommes cagoulés et gantés font irruption dans un appartement du quartier du Port, tout près du lac de Créteil. L'un des deux fils des locataires, 21 ans, se trouve avec sa compagne, 19 ans. Immédiatement, selon des sources policières, les malfaiteurs les braquent avec un pistolet automatique et un fusil à canon scié.

Ligoté dans le salon, le jeune couple entend ses agresseurs dire « *qu'ils connaissent les origines juives de la famille du garçon et qu'ils savent où est l'argent* ». Pendant près d'une heure trente, ceux-ci fouillent l'appartement et exigent « *les bijoux, les ordinateurs et téléphones portables, les cartes bancaires* » avec leur code, selon ces sources. La jeune fille est allongée de force et violée, selon les premiers éléments de l'enquête.

Après un premier signalement par les victimes, la police se rend dans une commune limitrophe où elle repère, à 16 heures, les trois hommes dans une voiture stationnée. Deux sont interpellés, en possession des bijoux volés. « *Formellement reconnus* » par les victimes selon une source judiciaire, ils ont 19 et 20 ans. Le troisième homme est toujours en fuite, mais un individu considéré comme un complice a été arrêté mercredi, a expliqué le parquet.

Les actions antisémites en hausse de 126 %

De source proche du dossier, les agresseurs « *partaient de l'idée qu'être juif signifiait que l'on avait de l'argent* ». L'un d'eux habite dans une rue adjacente à celle des victimes. « *L'un des agresseurs était venu plusieurs jours auparavant demander du sucre, sans raison*

apparente », a affirmé à l'AFP l'avocate de la famille Séverine Benayoun. « *Une main courante contre X avait alors été déposée.* »

« *Vous les Juifs, vous avez de l'argent* », auraient déclaré les agresseurs en entrant, selon l'avocate. La famille, dont le père porte la kippa, était « *visible en tant que juifs* » au sein du quartier, a-t-elle ajouté.

L'avocate d'un des trois hommes arrêtés après ce violent cambriolage a de son côté dénoncé mercredi « *un emballement médiatique* ». Il y a, dans cette affaire, « *une absence de sérénité et un emballement médiatique* », a déclaré à l'AFP **M^e Marie Dosé**. L'avocate s'est également étonnée « *que le ministère de l'Intérieur ait regretté une agression antisémite avant même d'avoir le réquisitoire introductif qui retient la qualification antisémite.* »

Le nombre d'actes antisémites en France a presque doublé (+91 %) lors des sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2013, selon le décompte du Service de protection de la communauté juive (SPCJ) à partir des plaintes déposées auprès des forces de l'ordre. Ce recensement fait apparaître une progression des actions (violences, attentats ou tentatives d'attentats, incendies, dégradations et vandalisme) de 126 %. Supérieure à celle des simples menaces (propos, gestes, tracts, courriers, inscriptions...) qui est de 79 %.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a dénoncé une « *agression antisémite sauvage* » et demandé un « *plan spécifique d'urgence* » face à la recrudescence des actes antisémites. Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve qui, « *indigné* », considérait mercredi matin comme « *avéré* » le « *caractère antisémite* » de l'agression, a rappelé « *sa détermination et celle du gouvernement à lutter sans relâche contre toute forme de racisme et d'antisémitisme.* »

Cette affaire n'est pas sans rappeler celle du « *gang des barbares* ». En 2006, Ilan Halimi, 23 ans, avait été séquestré et torturé à mort trois semaines durant dans une cave d'une cité des Hauts-de-Seine par une bande d'agresseurs dont le chef, Youssouf Fofana, a été condamné depuis à la perpétuité. Ses ravisseurs, emplis de préjugés antisémites, voulaient extorquer de l'argent à sa famille.

AFP